

## D.U. de CHIMIOThERAPIE ANTI-INFECTIEUSE

**Durée :** de Novembre à Mai (1 année sur 2)

**Organisateurs :** Pr. Bruno MARCHOU - Pr. Patrice MASSIP

**Accès :**

1. Titulaires d'un Diplôme d'Etat de Docteur en Médecine, de Pharmacie ou du Diplôme de Docteur d'une université française portant la mention « Médecine ».
2. Titulaires d'un diplôme étranger leur permettant d'exercer la Médecine ou la Pharmacie en France.
3. Internes en cours de formation de DES.

**Critères de sélection :** Lettre de motivation avec Curriculum Vitae

**Objectifs pédagogiques :**

Ce diplôme universitaire s'inscrit dans les objectifs définis par le Collège des Universitaires de Pathologie Infectieuse et Tropicale et complète l'enseignement du cursus normal :

1. Connaître pour chaque famille d'anti infectieux : les espèces sensibles et résistantes, les propriétés pharmacologiques ; les principales indications cliniques ; les effets adverses et contre-indications.
2. Connaître la place des anti infectieux dans l'économie d'un établissement de soins et les retombées écologiques pour la collectivité.
3. Savoir argumenter l'attitude thérapeutique et planifier le suivi d'un patient présentant une infection communautaire ou nosocomiale.
4. Savoir effectuer la lecture critique d'un article concernant une molécule anti infectieuse ou un essai clinique ; acquérir les notions essentielles de méthodologie et de bonne pratique des essais cliniques.

**Organisation - dates et lieux :**

- Volume global théorique et pratique : 120 heures
- Sept séminaires de 16 heures, chaque séminaire se déroulant sur 2 jours consécutifs (Mercredi-Jeudi), la 2<sup>ème</sup> semaine de chaque mois
- Amphithéâtre LAPORTE du CHU PURPAN

**Evaluation des acquis :**

- **L'assiduité aux cours** est vivement conseillée : Une feuille de présence est remplie lors de chaque enseignement. Un candidat ne pourra prétendre se présenter au contrôle des connaissances en cas d'absence à 3 séminaires (soit 12 demi-journées)
- **Écrit** : 2 questions rédactionnelles de 1h30 ; noté sur 40
- **Oral** : Remise d'un mémoire et son exposé devant un jury ; noté sur 40
- Moyenne requise pour l'admission : 40/80

**Session de rattrapage :** Septembre

**Nombre de participants :** 30 (jusqu'à 40 inscrits)

**Montant des inscriptions en formation continue :**

Formation initiale : 250 euros  
Formation continue : 350 euros (individuel)  
500 euros (institutionnel)

**Renseignements :** Marianne DELRIEU - SMIT Hôpital Purpan  
tél : 05 61 77 20 49 - fax : 05 61 77 22 45  
Courriel [smit.sec.univ@chu-toulouse.fr](mailto:smit.sec.univ@chu-toulouse.fr)